

VOLARE AVVENTURA - Q&R

Q) Qu'est-ce que le Programme Volare AVVENTURA ?

R) Le Programme Volare AVVENTURA est un sous-programme de Volare qui permet d'inscrire les enfants mineurs âgés de 2 ans à moins de 16 ans et d'échanger un maximum de 100 000 points Volare par an entre les membres d'une même famille.

Q) Comment puis-je inscrire mon enfant mineur au Programme Volare AVVENTURA ?

R) Vous pouvez inscrire votre enfant mineur au moyen du formulaire d'inscription standard disponible sur le site ITA Airways. Lorsque vous indiquerez une date de naissance comprise dans la tranche d'âge de 2 ans à 16 ans non accomplis, le formulaire vous demandera d'indiquer votre adresse e-mail et de confirmer que vous avez la responsabilité parentale de l'enfant mineur pour lequel vous procédez à l'inscription.

Q) Mon fils a 16 ans. Puis-je l'inscrire au Programme Volare AVVENTURA ?

R) Non. Le Programme Volare AVVENTURA est un programme de Volare qui permet l'inscription des enfants mineurs âgés de 2 ans à 16 ans non accomplis. Si votre fils a déjà 16 ans, il s'inscrira directement au Programme Volare.

Q) Mon fils a été inscrit au Programme Volare AVVENTURA par son père. Puis-je l'inscrire moi aussi en tant que mère ?

R) Non. L'inscription au Programme Volare AVVENTURA ne peut être effectuée qu'une seule fois et par l'un seulement des parents/titulaires de la responsabilité parentale.

Q) Mon fils n'a pas d'adresse e-mail. Comment puis-je faire pour l'inscrire au Programme Volare AVVENTURA ?

R) Pour pouvoir inscrire votre fils au Programme Volare AVVENTURA, vous devez créer une adresse e-mail pour votre fils. L'adresse e-mail d'inscription de l'enfant mineur au Programme Volare AVVENTURA ne peut pas être celle avec laquelle le parent s'est inscrit au programme Volare.

Q) Lors de l'inscription de mon fils, à la fin du formulaire, on me demande d'indiquer mon adresse e-mail pour vérification. Puis-je indiquer n'importe quelle adresse e-mail ?

R) Pour pouvoir inscrire votre fils au Programme Volare AVVENTURA, vous devez indiquer dans la section « Adresse e-mail du parent » l'adresse e-mail avec laquelle vous vous êtes inscrit au Programme Volare.

Q) Puis-je créer une famille avec deux adultes ?

R) Non. Une famille doit être composée au minimum d'un adulte inscrit au Programme Volare et d'un enfant mineur inscrit au Programme Volare AVVENTURA.

Q) Puis-je rappeler un transfert de points au sein de la famille ?

R) Non. Une fois que le transfert de points est confirmé au sein de la famille, l'action ne peut pas être rappelée.

Q) Quel est l'âge minimum et maximum pour participer au Programme Volare AVVENTURA ?

R) L'âge minimum d'un enfant mineur pour participer au Programme Volare AVVENTURA est 2 ans, tandis que l'âge maximum est 16 ans non accomplis.

Q) Qui peut inscrire un enfant mineur au Programme Volare AVVENTURA ?

R) Seul le parent ou le tuteur légal exerçant la responsabilité parentale peut inscrire un enfant mineur au Programme Volare AVVENTURA.

Q) Que faut-il faire pour inscrire un enfant mineur au Programme Volare AVVENTURA ?

R) Pour inscrire un enfant mineur, le parent ou le tuteur légal doit remplir le formulaire d'inscription standard du membre Volare, en fournissant une adresse e-mail autre que la sienne pour l'inscription, en soumettant une auto-déclaration de responsabilité parentale et en indiquant l'adresse e-mail du parent à des fins de contrôle.

Q) Quels sont les avantages pour les enfants mineurs inscrits au Programme Volare AVVENTURA ?

R) Les enfants mineurs inscrits au Programme Volare AVVENTURA ont accès à quatre Clubs : Smart, Plus, Premium et Executive et pourront bénéficier des avantages correspondants.

Q) Qui peut gérer la famille créée dans l'Espace personnel du Programme Volare AVVENTURA ?

R) Seul le parent ou le tuteur légal ayant créé la famille est autorisé à la gérer et peut également ajouter ou supprimer des membres et procéder à l'élimination de la famille.

Q) Quel est le nombre maximum de membres que peut compter une famille ?

R) Une famille peut être composée, au maximum, de deux adultes et six enfants mineurs inscrits au programme.

Q) Quel est le nombre minimum de membres que peut compter une famille dans le Programme Volare AVVENTURA ?

R) Dans le Programme Volare AVVENTURA, une famille doit être composée au minimum d'un adulte et d'un enfant mineur, tous deux inscrits au programme.

Q) Quels sont les critères d'accès aux Clubs pour les enfants mineurs inscrits au Programme Volare AVVENTURA ?

R) Les enfants mineurs inscrits au Programme Volare AVVENTURA peuvent accéder aux 4 Clubs exclusifs en fonction de leur niveau d'accumulation de points, avec des avantages qui incluent l'accès aux salons, le transport gratuit de l'équipement de golf et plus encore.

Q) Quelle est la capacité maximale de transfert de points entre les membres de la famille dans le Programme Volare AVVENTURA ?

R) Les membres de la famille peuvent transférer jusqu'à 100 000 points Volare non qualifiants par an au sein de la famille dans le Programme Volare AVVENTURA.

De plus, les membres de la famille peuvent transférer 60 000 points Volare non qualifiants supplémentaires avec d'autres membres Volare en dehors de la famille.

Q) Quelles sont les actions que peut mener le parent/titulaire de la responsabilité parentale qui a créé une famille ?

R) Le parent/titulaire de la responsabilité parentale qui a créé une famille peut ajouter ou supprimer des membres, éliminer la famille et transférer jusqu'à 100 000 points Volare non qualifiants par an avec les autres membres de la famille.

Q) Quels sont les Clubs disponibles pour les enfants mineurs dans le Programme Volare AVVENTURA et quels sont les avantages qu'ils offrent ?

R) Les enfants mineurs inscrits au Programme Volare AVVENTURA peuvent accéder aux Clubs : Smart, Plus, Premium et Executive. Chaque club offre divers avantages tels que

l'accumulation de points, le bagage supplémentaire, l'accès prioritaire et le service clients dédié.

Q) Comment un enfant mineur inscrit au Programme Volare AVVENTURA peut-il accumuler des points ?

R) Un enfant mineur inscrit au Programme Volare AVVENTURA peut accumuler des points pour chaque dépense liée à des biens/services offerts par ITA Airways, ainsi que par le biais d'un vaste réseau de partenariats commerciaux.

Q) Quels sont les critères d'accès aux clubs Plus, Premium et Executive dans le Programme Volare AVVENTURA ?

R) L'accès aux Clubs Plus, Premium et Executive dans le Programme Volare AVVENTURA est déterminé par les seuils d'accès et de maintien, qui varient en fonction de l'accumulation de points qualifiants par l'enfant mineur.

Q) Quel est l'aspect de la carte Volare affichée dans l'Espace personnel de l'enfant mineur inscrit au Programme Volare AVVENTURA ?

R) La carte Volare affichée dans l'Espace personnel de l'enfant mineur inscrit au Programme Volare AVVENTURA présente des graphismes personnalisés.